CRIMES EN SOURDINE

Scénario et dialogues : Joël CHALUDE

Co-réalisation : Joël CHALUDE et Stéphane ONFROY

INTRODUCTION

Le présent cahier d'intention expose les obstacles, à la fois récurrents et rédhibitoires, à l'expression artistique des sourds dans le domaine de l'audio-visuel et met en lumière une stratégie fondée sur l'exemplarité de l'action et l'identification à celle-ci.

GENESE DU PROJET

N'entre pas qui veut dans les circuits décisionnels de la production et de la diffusion TV et cinéma… A plus forte raison quand on est sourd !

La thématique de la surdité rebute producteurs et institutionnels, surtout dans les cas où ces projets sont défendus par les sourds eux-mêmes. Exemple — parmi beaucoup d'autres ! — d'un entretien avec Perrine Fontaine, directrice des fictions sur FR2, à propos d'un projet de série sur le format « Un gars, une fille ». Conquise par les deux pilotes (interprétés par Jean-Claude Dreyfus et le regretté Claude Piéplu) qu'elle avait commandés, elle renonce cependant à finaliser le projet au motif que le handicap ne constitue pas un « segment porteur » en termes de parts de marché…

Il nous fallait donc impérativement faire nos preuves. Par nous-mêmes.

En ce sens, «Crimes en Sourdine» s'est voulu un témoignage et de la volonté identitaire des sourds et de leur exigence d'être partie prenante dans les processus de la création.

L'utopie est une nécessité.

DEMARCHE ARTISTIQUE

Tourné presqu'exclusivement en intérieur, fort d'une unité de lieu et de temps, riche enfin d'une galerie de personnages caractérisés, le thème de « Crimes en Sourdine » est prétexte à un judicieux patchwork culturel dans lequel, sourd ou entendant, chacun saurait se reconnaître et s'en divertir : langue orale, langue des signes, français signé, sous-titres décalés, bruitages et musiques inopinés illustrés par des animations d'icônes.

Le tout au service d'une compréhension « exhaustive » du récit !

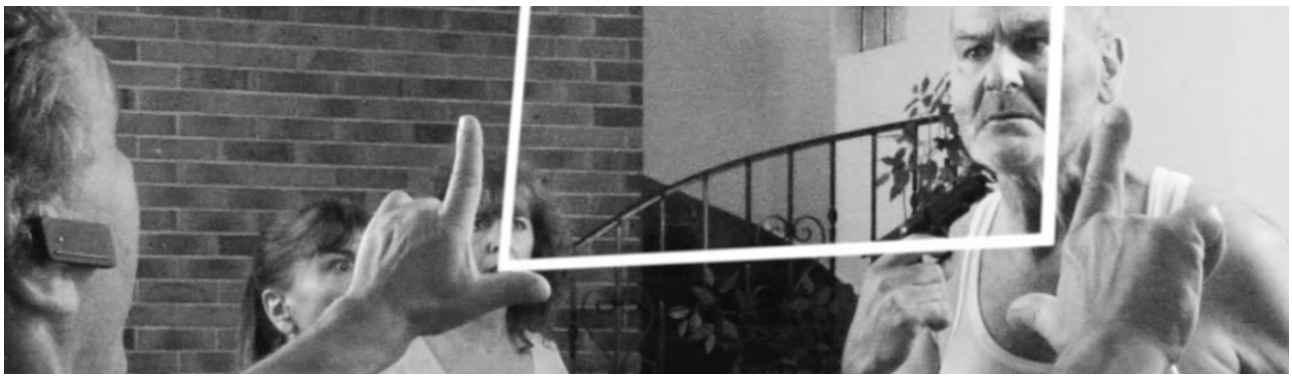

SYNOPSIS

Deux vieilles tantes sourdes complètement déjantées consacrent leur temps et leur énergie à trucider tous les protagonistes d'une intervention chirurgicale ratée aux dépens d'un neveu (un implant cochléaire destiné à le guérir de sa surdité de naissance). Leur dessein va être contrarié par la venue d'un serial killer, également sourd, poursuivi par les polices du monde entier, et la détermination d'un interprète pour sourds à les faire interner…

Et pour ne rien arranger, l'irruption sur le tournage de producteurs réfractaires à la philosophie du film, mais aussi des problèmes d'agendas qui obligent à faire jouer un même rôle par quatre guest stars vont compliquer le travail de l'équipe !

Une manière déjantée et pourtant efficace d'éclairer le public sur la problématique de la surdité dans l'audio-visuel…

OBJECTIFS DU FILM

• Valoriser le talent, le travail et les idées des sourds :

- en s'appuyant en amont et en aval sur un réel savoir-faire, technique et artistique ;
- en offrant aux plus jeunes de pratiquer sous la houlette de professionnels de l'image ;
- en croisant les sensibilités inter-générationnelles comme les points de vues entre sourds et entendants pour que se créé une dynamique de propositions ;
- en incitant des vocations, des passions et des compétences à s'exprimer enfin dans le domaine de l'audio-visuel.

• Aborder la thématique de la surdité sous l'angle de l'humour et de la dérision en lieux et places du drame sempiternel ou du documentaire médico-social.

• Démontrer qu'un film traitant de la surdité peut avoir une résonnance populaire, ne pas être nécéssairement confiné à des réseaux communautaires.

• Inciter producteurs et institutionnels — au premier chef desquels le Centre National du Cinéma (CNC) — **à encourager enfin des projets originaux portés par des sourds ou mettant en exergue des sourds**.

Exemple a contrario : « Sur mes lêvres », film dramatique de Jacques Audiard dans lequel Emmanuelle Devos interprète, certes avec talent, un personnage très peu crédible de sourde qui a surtout séduit les profanes…

MOYENS

- **Présence au générique de « guest stars » pour crédibiliser le projet :** Annick Alane, Annie Cordy, Ginette Garcin (dont c'est la dernière apparition au cinéma), Jean-Marie Juan, Roland Magdane, Bernard Menez et Patrick Préjean.
- **Mise à disposition gracieuse d'un site de tournage par la Ville d'Argenteuil.**
- **Concours technique désintéressé de l'unité de production audio-visuelle de l'INS-HEA.**
- **Trésorerie existante : 83.000 euros pour la production et la post-production**
  - 20.000 de la Fondation GECINA,
  - 5.000 de la Fondation Aéroports de Paris,
  - 5.000 du Conseil Général 95 à l'initiative de sa vice-présidente, Dominique Gillot,
  - 3.000 du Lions Club d'Argenteuil,
  - 50.000 en fonds propres de l'association Symbioses.

Annick Alane

Annie Cordy

Ginette Garcin

Jean-Marie Juan

Roland Magdane

Bernard Menez

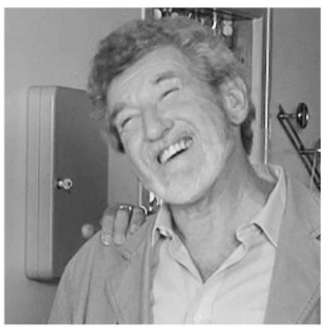

Patrick Préjean

Marina Tomé

BILAN PROVISOIRE

Le budget prévisionnel du film, hors post-production, aura représenté grosso modo à peine 5 % d'un budget a minima. Ce qui en fait sans doute le plus petit budget du cinéma français…

On ne peut donc qu'être reconnaissant à tous ceux qui se sont impliqués dans le projet d'avoir permis que celui-ci aboutisse après un an de préparatifs, presqu'un an de tournage et neuf mois de post-production.

Séduits par le caractère inédit de ce projet, techniciens et comédiens, sans exception, ont travaillé qui bénévolement, qui à « prix cassés », cumulant les tâches et les compétences, oeuvrant à améliorer les savoirs des novices tout en s'adaptant aux aléas du tournage (caméra en panne, retour de matériel pour cause de surcoûts, défections de Jean-Claude Dreyfus malade, puis de Bruno Solo empêché, poste de montage court-circuité, délais d'exécution des effets spéciaux et de l'étalonnage dépassés pour cause d'insuffisance budgétaire, incompatibilité de logiciels de montage et d'étalonnage).

N'eût été sa singularité, les vicissitudes subies par le projet auraient pu en décourager plus d'un : aucun des vingt producteurs rencontrés n'avait voulu s'engager, les uns faisant valoir que la surdité ne pouvait « décemment » s'envisager sous l'angle du rire, les autres jugeant, comme Perrine Fontaine auparavant, la thématique commercialement peu porteuse, d'autres encore estimant que la réalisation d'un film ne pouvait être confiée à des sourds.

Et ainsi de suite…

Pour que ce film existe enfin, avec son cortège de contraintes légales (contrats des artistes et techniciens, dossiers d'aide CNC, visa d'exploitation), il a donc fallu créer une société de production… avec un capital de 800€.

Après une avant-première triomphale à Argenteuil, quelques projections publiques ont pu être organisées grâce au volontarisme d'associations de sourds et périphériques (Montpellier, Marseille, Nancy, Aix-en-Provence, Genève, Fribourg, Chaux de Fonds) qui, toutes, ont affiché complet, marquant par là la très forte attente identitaire et culturelle des sourds en même temps que la formidable ouverture d'esprit du public « lambda » sur la thématique du handicap, comme l'ont prouvé les succès de « Intouchables » ou de « Hasta La Vista ».

Prod2Demain, petit distributeur conquis par la démarche à la fois militante et esthétique de « Crimes en Sourdine », vient de s'impliquer pour que les circuits Art et Essai, réputés plus ouverts parce que moins assujettis aux contingences commerciales, exploitent le film.

Reste que seul l'engagement dynamique des réseaux associatifs peut y parvenir et ouvrir ainsi la voie à d'autres projets, trop longtemps demeurés dans les cartons de jeunes sourds…

CONTACTS

Joël CHALUDE
fanny.joel.chalude@orange.fr
SMS 06 75 33 75 18
http://www.joelchalude.com